



## SERVICES PERISCOLAIRES 2022/2023 - ECOLE DES QUATRE RIVES

MAIRIE : Place de la République Tel : 05 65 42 50 77

email : [accueil@lemonastere.fr](mailto:accueil@lemonastere.fr) site : [www.lemonastere.fr](http://www.lemonastere.fr)

### TEMPS SCOLAIRE

Matin	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 11h45
Après-midi	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	13h45 - 16h30

### TEMPS PERISCOLAIRES

Un accueil de loisirs périscolaire encadré par des animateurs AGAS et le personnel communal est proposé à tous les élèves.

	MATIN	MIDI	SOIR
<b>HORAIRES</b>	7h30 à 8h20	11h45 à 13h35	16h30 à 18h45
<b>TARIF</b> <i>Déterminé selon le quotient familial :</i> Tarif A < à 420 € 420 € < Tarif B < 520 € Tarif C > 520 €	Tarif A : 0,70 € Tarif B : 1,00 € Tarif C : 1,30 €	Non payant	Tarif A : 1,00 € Tarif B : 1,50 € Tarif C : 1,80 €
<b>PAIEMENT</b>	Ou forfait pour la période <b>entre deux vacances</b> : Tarif A : 15,00 € ; Tarif B : 20,00 € ; Tarif C : 25,00 € (15 € à partir du 2ème enfant) Les tarifs sont forfaitaires et ne prennent pas en compte la durée de présence.		

### CANTINE

<b>RESERVATION</b>	<b>OBLIGATOIRE : Pas de repas servi en l'absence de réservation auprès de la mairie.</b> ~ impérativement avant le <b>Jeu</b> di 9h00 pour la semaine suivante ~ pour la période entre deux vacances scolaires avant le <b>der</b> nier <b>Jeu</b> di 9h00 de la période précédente
<b>PAIEMENT</b>	<b>Achat obligatoire des repas en mairie avant la réservation ;</b> Tarif A : 2,80 € ; Tarif B : 3,30 € ; Tarif C : 3,80 € (tarif déterminé selon le quotient familial)
<b>ABSENCE</b>	<b>Règle générale : tout repas réservé est dû et non annulable</b> Exceptionnellement, pour <u>raison valable et justifiée</u> (maladie, accident, deuil), la réservation peut être modifiée avant 9h le jour précédent <u>auprès de la mairie 05 65 42 50 77</u>

### ETUDE SURVEILLEE

<b>ORGANISATION</b>	Les lundi et jeudi d'école, de <b>16h45 à 17h30</b> , une étude surveillée par un enseignant a lieu en salle de classe pour les <b>élèves d'élé</b> mentaire qui le souhaitent.
<b>PAIEMENT</b>	Lors de l'inscription, le <b>forfait de 7 € (pour 1 et/ou 2 participations par semaine)</b> et par période entre deux vacances scolaires est payé par anticipation avant le dernier jeudi précédent les vacances.